

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 49

Artikel: Enigmes
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

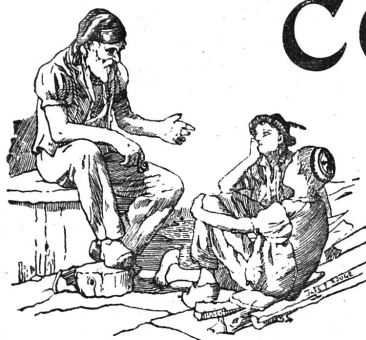
Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois**
ou l'année, dès le 1^{er} janvier 1913,
recevra **gratuitement** :

1° le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,

2° un volume des **Causeries du Conteur**
Vaudois (choix de morceaux français et
patois, avec illustrations).

Sommaire du N° du 7 décembre 1912 : Toast
à l'harmonie (Henri Druey). — Enigmes
(V. F.). — L'expérience (boutade). — Les chansons de
nos grands-pères : Mon ambition (communiqué par
Pierre d'Antan). — A la vesita (Marc à Louis). — Im-
prudence (boutade). — Un art comme un autre. —
A bonne adresse (boutade). — Bonzon et Tibo. — Le
nouveau gouverneur (boutade). — Dans l'arche (L.
D.). — « Quelle horreur ! » — Vilain métier. — Un effet
de la guerre. — Autres temps. — Le milieu (boutades).

TOAST A L'HARMONIE

Le gouvernement vaudois est heureux cha-
que fois que les confédérés choisissent ce
canton pour se tendre une main frater-
nelle, et vous avez pu vous convaincre des sym-
pathies de la population. C'est que toutes nos so-
ciétés fédérales, dont l'objet est pourtant si divers,
ont un but qui leur est commun, celui de déve-
lopper l'activité spontanée des citoyens et de
réunir les peuplades des cantons si différentes
d'origine, de langage, de religion, d'institutions
et de mœurs, de les réunir, dis-je, en un seul
et indissoluble faisceau, celui de la nationalité
suisse.

Ah ! si d'anciens liens devenaient impuissants
à maintenir l'union qui fait la force, du moins
aurions-nous déjà serré de nouveaux nœuds
d'affection et préservé la patrie de déchirements
funestes. La société helvétique de musique est
surtout propre à rapprocher les cœurs, puis-
qu'elle est instituée pour propager l'harmonie.

L'harmonie ! Votre société, messieurs, a effec-
tivement un but auquel le gouvernement d'un
peuple libre qui aspire à développer tout ce qui
est généreux ne saurait être indifférent, je
veux dire le culte du beau qui, avec la vérité et
la justice, constitue l'éternelle unité. Entre tous
les arts, la musique, lorsqu'elle comprend sa
mission, manifeste ce qu'il y a de plus élevé, de
plus désintéressé, de plus dévoué, de plus pur
et de plus réel dans l'homme, de plus religieux
en un mot. Ah ! elle serait bien incomplète la
religion qui exclurait les beaux-arts ! Ne sont-ils
pas aussi une révélation ? Tout comme le
chant des oiseaux semble le précurseur de la
voix humaine, ne dirait-on pas que cette divine
harmonie, la musique tant instrumentale que
vocale, nous initie à la langue immortelle qui
se parle dans les cieux ? Tels sont du moins les
sentiments et les pensées qu'ont réveillés en
moi les sublimes accents dont vous avez fait
retentir aujourd'hui les voûtes majestueuses de
notre antique cathédrale.

Continuez, messieurs, vos nobles et utiles
travaux. Vous accroîtrez ainsi la reconnais-
sance publique, qui vous est déjà si bien ac-
quise. C'est donc à la société helvétique de mu-
sique que je porte un toast, et, pour que vous
puissiez vous y associer, c'est à la prospérité de
l'institution que nous boirons, à la propagation
de l'art musical, à la popularisation de l'har-
monie.

Henri DRUEY.

ENIGMES

Un de nos lecteurs nous passe le prospectus
d'une maison d'Allemagne, prospectus
destiné à sa clientèle de langue française.
Comme on le verra, c'est un exemple illustre
du sans-gêne avec lequel notre langue est traitée
au nord du Rhin, un exemple aussi de la
naïveté dont font preuve ces « philologues » qui
se figurent écrire en français en prenant çà et là
des mots dans le dictionnaire, comme autrefois
on « piquait des psaumes ». Le jargon qu'ils écri-
vent ainsi est souvent incompréhensible, même
pour les hommes du métier. Voici, textuelle-
ment, comment débute le prospectus en ques-
tion :

Préface.

Par la présente je vous annonce à la suite de vo-
tre estime demandée à mon nouveau catalogue illus-
tré, sur mes choix d'allumoirs dont je suis spécia-
liste depuis de longues années, ainsi que sur mes
premiers rasoirs appareils classiques, lampes de
poche et Réclames comme les nouveautés techni-
ques, aux services desquels ils veulent vous sou-
mettre à une révision amicale. Mes produits ont
absolument acquis leurs fonctions sûrs et la re-
nommée universelle à la propre exportation par
rapport à leur sûreté permanente jouant légè-
rement dans la manipulation des jonctions faites
avec des formes, plein de goût. Pour offrir à mon acheteur
estimé l'agrément d'une réflexion possible
pour se garnir d'une même source, j'ai dû avoir
recours à l'admission dans la liste, de quelques
produits de la provenance étrangère pas cependant
les mêmes, qui ont été éprouvés dans la pratique
et lesquels suffisent aux désirs exigeants.

Comment veut-on qu'un client soumis à « une
révision amicale » ne se hâte pas de « se garnir
d'une même source » et de commander ces pro-
duits « jouant légèrement dans la manipulation
des jonctions faites avec des formes » ? Mais
poursuivons notre lecture :

Pour donner une orientation à mon acheteur es-
timé, je descrie dans la liste ci-dessous que la fusée
technique moderne peut-être divisée en 4 parties
principales.

« Je descrie », au lieu de « je décris » ! Pauvre
auteur de la « préface », il ne pouvait dire plus
net qu'il déprécie ses produits. Voici ces quatre
parties de la fusée technique moderne :

1. *Appareils à feux rasants* : dans celui-ci
l'étincelle en frottant sur une lime ou une plaque
de fer cérique.

2. *Briquet à fer cérique automatique* : dans
celui-ci l'étincelle s'approche d'une lime ronde et en
tirant la torche de spirale moitié automatique.

3. *Appareil à feu tournant* : dans celui-ci,

l'étincelle jaillit par la force de la tournure de la
roue au moyen de la main.

4. *Appareil au couvert jaissant* : dans celui-
ci l'étincelle s'enflamme à travers différents sys-
tèmes de ressort pressoir entièrement automatiques,
en pressant sur le bouton.

Cette étincelle qui, tantôt frotte sur une lime,
tantôt s'en approche en tirant une torche, n'est
ce pas tout simplement merveilleux ? Comme
charabia, cela ne vaut cependant pas la fin de
la « préface ». Voyez un peu :

Tous les points plus éloignés doivent naître
suffisance dans les illustrations et les descriptions,
et vos goûts et expériences restent abandonnés à
ceux, qui vous donnent les préférences, après quoi,
je prends la garantie naturelle sur le tout.

L'élargissement de mon Catalogue s'emploie na-
turellement à un agrandissement important de mon
droit de pacage et de l'inventaire des marchandises
avec soi, rien de moins je crois, à la suite de mes
prix extraordinairement calculés et tranchants par
l'achat en beaucoup d'égards de pouvoir vous les
offrir d'avantage. Devait-on pourtant donner dans
un où autre article ; une différence de prix peu con-
sidérable devant ses produits concurrents ; comme
cela la différence n'est pas seulement dans le meil-
leur de tous les tours en matière première mais
dans la fabrication de mes marchandises fondées ;
aussi je me garde par exception un grand besoin
où une conclusion de noter avant le rangement
spécial.

Que vient faire au milieu de ces « marchan-
dises fondées » aux « prix tranchants », ce « droit
de pacage », qui est le droit de mener paître des
bestiaux ? Et ce « grand besoin » que l'auteur de
la « préface » se garde par exception ? Enigme !
énigme !

Voici la fin :

Je suis dans l'attente agréable, que vous pourriez
me charger encore de votre vieille confiance en ce
nouveau catalogue pour relire et agrandir notre
commerce de plus en plus et pourriez me rester
longtemps lié comme clients. Dans cette attente je
vous renvoie encore à mon cahier de charges et
vous salue avec une considération particulière.

Wilhelm STERN.

« Stern » veut dire « étoile ». Ce nom sied bien
à celui qui brille d'un aussi pur éclat dans le
ciel des bonnes gens ayant en eux et en leur sa-
voir une confiance illimitée.

Le catalogue joint à la « préface » est émaillé
de nouvelles perles. En voici quelques-unes :
« Briquet n° 165, une fureur excellente pour la
réclame. N° 190, s'allume sensationnellement
dans le canon. N° 191 bis, forme d'une bouteille
de main, très aimé. N° 195, sautant avec com-
partiments de roues limées et secousse de trans-
port. N° 201, avec 6 carrés en forme d'éclipse.
N° 270, s'enflamme à force de retirer le bou-
chon. N° 271, un poussement donne du feu ». —
Pour tous ces articles sensationnellement mer-
veilleux, « les réparations sont réparées dans
quelques ateliers et objectivement à bon mar-
ché ».

Suit une énumération de rasoirs de sûreté. Il
y a, par exemple, le N° 313 avec « une lame dans
un déconcertement de cosse de briquet » (on

se déconcerterait à moins); le 329 « dans un bel étui en cuir indispensable aux cors. » Le N° 332 est un « blaireau pour voyageur avec plat à barbe blanc et cosse avec savon ». S'agit-il d'une cosse de fève ou de haricot? M. Stern serait bien aimable de nous le dire.

Puisqu'il tient à s'épargner le souci et les frais d'une bonne traduction, qu'il nous permette de lui indiquer un moyen de rédiger à l'avenir ses prospectus avec plus de correction et sans peine aucune : il n'a qu'à écrire des lambeaux de phrases quelconques sur de petits papiers, à mélanger ces petits papiers dans un chapeau, à les faire tirer de là à l'aveuglette par un enfant ne sachant pas un mot de français, et à composer ses belles « préfaces » en mettant bout à bout les fragments de phrase dans l'ordre désigné par le sort. Il obtiendra ainsi des périodes dont il pourra dire avec une légitime fierté que les « jonctions en sont faites avec des formes pleines de goût. » V. F.

L'expérience. — Un homme doit toujours avoir les défauts qui peuvent faire pardonner ses qualités.

Les chansons de nos grands-pères.

Mon ambition.

Qu'ai-je besoin de la richesse?
Ce qui m'intéresse
Ce sont mes amours.

Le temps fuit; bornons sa vitesse
En semant de roses nos jours.

Qu'ai-je besoin de renommée
Si ma bien-aimée
Sourit à mes chants?

Baisers de sa bouche enflammée
Vous valez mieux qu'un vain accent.

Qu'ai-je besoin d'un rang suprême.
Si celui que j'aime
Fixe mes desirs?

Adieu, biens, pouvoirs, gloire même,
Je n'ai besoin que de plaisirs.

DELANDINE (1756-1820).

Communiqué par Pierre d'Antani.

A LA VESITA

QUAND lè dzouveno dzein l'ant dize-não an et que sant dau mimo sexe que lau père, ie dussant passa la vesita po vèrè se sant bon po lo militèro et se l'ant ti lau bon meimbro. Se lau manque que que sâi, ào bin que l'aussant lè pi plliat, que sayant cliotson, gottrau, poussifo, nonviyeint, rontu, soriau, bossu ào hypocrito (que l'a 'na maladi qu'on é plliin d'iguie et que no vint 'na panse quemet onna fusta), hardi! on è franc! bon po payé l'impôtt.

Ein mimo teimps, quand sant revetu — por cein que sè dussant dêveti à tsavon devant lo mândzo — on lè recorde on boquenet po vèrè cein que l'ant aprâ. On lau demande la jographie et bin dâi z'autro z'affère, sein àobllia lo careul que l'è prau dèfecilo.

A la derrère vesita — pè Cossouné, que crâio — l'inspetteu recordâve ion de cliiau dzouveno et lâi demandâve dâi z'affère : houit iâdzo não, dièro de iâdzo sat lâi a dein cinquanta, dâi z'intèrè et que sè-io bin pou. Mâ lo corps, qu'èttâi portant on fort gaillâ, pipâve pas on mot. On vayâi que savâi pas son aleçon. A la fin, l'inspetteu lâi fâ :

— Te sâ rein, mon valet! Porrâi-to tot parâi mè dere dièro no sein dein clli pâilo.

Noutron corps sè met à crepeton, et pu compte avoué sè dâi : ion, don, trài, etseptra. Du cein l'eimpouge son grayon et dau papâ et sè met à fère dâi nelhie de tchiffre, que l'inspetteu ein èttâi tot èbaubi.

On quât d'hâora aprî, ie retourne vè l'inspetteu avoué sa folhie tota plleinna.

— Eh bin! se lâi fâ, a-to trovâ dièro no sein?

— Oi, l'èttâi on bocon dèfecilo, mâ lâi su arrevâ; no sein dize-houit.

— L'è justo, mâ quemet a-to fè?

— Eh bin! vâite que : i'è comptâ dièro lâi avâi de tsambe et pu aprî m'a falu divisâ pè dou.

MARC A LOUIS.

Impudence. — Un quémendeur avait fait, à plusieurs reprises déjà, des démarches pour être introduit auprès d'un magistrat. Il avait toujours été éconduit. On lui répondait invariablement : « M. le conseiller est absent » ou « il est malade ».

A la fin, impatienté, il dit à la bonne, d'un air mystérieux :

— M. le conseiller aurait-il la petite vérole?

— La petite!... Est-ce que vous prenez mosieur pour un enfant?

UN ART COMME UN AUTRE

AVEZ-VOUS un caveau? Non pas un de ces caveaux-macédoine, où voisinent dans une promiscuité vraiment inqualifiable les pommes de terre, les pommes, de réserve, la « seille » à fromage, la viande au sel, les pots de conserves, la provision de coke et celle d'eaux minérales, puis, relégué dans quelque recoin, celui qui devrait être le maître de céans, le nectar cher à Bacchus.

Non, pas cela! Mais un caveau propre et soigné à l'égal d'un salon, voûté, si possible, où dans des casiers sont alignées, échafaudées avec art, des bouteilles dont les fonds, s'animant à la lueur de la bougie, semblent comme autant de gros yeux ronds braqués sur vous. Et cette seule vue éveille en votre palais, émoussillé, d'exquises perspectives. Dans ces caveaux-là, on ne pénètre qu'avec respect, presque sur la pointe des pieds; inconsciemment, on baisse la voix, ainsi qu'on le ferait en un sanctuaire. On a peur, dirait-on, de troubler l'œuvre mystérieuse et bénie qui, lentement, dans l'ombre, dans le silence, sous la poussière et avec le concours des ans, s'élabore en ces flacons où bouillonne, prisonnier indiscipliné, un peu de ce soleil dont les voluptueuses caresses ont doré le raisin. Sautez, bouchons!

Ah! de ce sanctuaire, n'ouvrez jamais la porte à un profane. Arrière, celui qui dédaigne ou ne sait apprécier les mérites de ces nectars, mûris sur les coteaux noyés de soleil et sanctifiés dans l'ombre des caveaux, silencieux comme des cloîtres. Arrière, aussi, celui qui ne boit que pour boire, qui ne se grise que de quantité et profane par ses excès stupides le précieux trésor des celliers. Place aux initiés!

Car il y a un art de boire les grands vins. Un Français, M. L. Mathieu, directeur de la station œnologique de Bourgogne, à Beaune, a donné sur ce point quelques détails intéressants.

Tout en reconnaissant que le scintillement d'une carafe de cristal est bien propre à faire valoir un beau vin, M. Mathieu n'est pas partisan de la décantation. « Si le vin est limpide, dit-il, et que le dépôt adhère au verre, décanter est inutile. Si le dépôt est sec, il suffit de relever la bouteille pendant quelque temps pour que le dépôt se rassemble dans le sillon du fond et que l'on puisse verser le vin limpide jusqu'au dernier verre. »

Pour M. Mathieu et pour beaucoup, la bouteille poudreuse « a aussi sa noblesse et son charme. » D'ailleurs, à ce propos, tout dépend des vins. Il en est qui gagnent à être décanter, leur bouquet s'affinant au contact de l'air. Pour d'autres, au contraire, de vieux vins en particulier, il vaut mieux les servir dans leur bouteille.

Il n'est pas mauvais, du reste, d'attirer l'attention par quelques mots, sur les caractères spéciaux du vin que l'on offre.

« Et à ce point de vue, dit encore M. Mathieu, n'est-ce pas une faute de décanter les vieilles

» bouteilles, nobles avec leur forme pansue, » leur col tendu, leurs flancs recouverts de la » poussière des ans? Doit-on priver ses invités » de la petite mise en scène de l'introduction » de la noble Dame : multiples recommanda- » tions à la bonne de la prendre avec les plus » grandes précautions, entrée majestueuse dans » son berceau d'osier ou même de métal artisti- » que, la gravité du maître de maison débouchant » avec mille précautions le précieux flacon, flai- » rant avec satisfaction le liège ratatiné par le » long contact du vin, puis levant le verre à la » hauteur de l'œil, le contemplant longuement » et enfin le dégustant les yeux mi-clos, avant » d'initier ses voisins à la merveille d'art qu'il » va leur verser.

» Ce décor, le milieu même, n'ont-ils pas » aussi une influence sur nos impressions, etc. »

Et les verres! Là aussi il y a certaines prescriptions à observer. Le plus recommandable est le verre de fine mousseline de cristal léger, dont les facettes, par les jeux de lumière, permettent de donner toute la valeur à la belle couleur ambrée des vins blancs ou au rubis des rouges.

Déguster le vin est un art aussi. Ecoutez encore à ce propos M. Mathieu :

« Le verre devra reposer sur l'index recourbé, le pouce le maintenant vertical; il sera animé d'un léger mouvement de rotation pour, qu'à demi rempli, toute la surface intérieure soit bien mouillée et donne ainsi une large surface d'évaporation. Le véritable dégustateur déguste peut-être plus par l'odorat qu'avec la bouche; il suit attentivement le développement du bouquet et ensuite il ne boit pas : il *hume* à petites gorgées, les savourant et analysant les multiples sensations reçues. »

Il y a donc également un *art de boire*.

« Voyez, disait Luchet, ce vieux Bourguignon, prendre un *large verre*, le réchauffer paternellement dans ses deux mains, y verser un peu de vin, l'agiter, le mirer, le tourner, le placer entre la lumière et son œil pour être sûr de sa limpidité, le flairer pieusement, amoureusement; enfin, le boire, peu à peu, en s'y reprenant et le mâchant comme boivent les oiseaux! »

Et maintenant à l'intention des personnes qui, bien à tort, condamnent l'usage *raisonnable* du vin, citons encore ce passage d'Antony Réal, évoquant l'action psychologique des bons vins, leur influence heureuse sur la mentalité :

« Les grands vins joueront toujours un rôle prépondérant dans les relations sociales; ils seront toujours un trait d'union entre gens de bonne compagnie. Que d'heures enchanteresses nous leur devons! Sous leur magnétique influence, l'âme s'ouvre aux sentiments généreux, l'esprit devient plus subtil, la parole plus éloquente. Ils ont le don de développer les délicatesses du goût et de spiritualiser les plaisirs de la table. »

Buvons peu, mais buvons bon et buvons intelligemment. Puis, tâchons qu'à la faveur des lois de contrôle, rigoureusement appliquées, cette faculté de boire de « bon » vin ne reste pas le privilège des favoris de la fortune, mais soit au contraire le plus possible généralisée. Ce sera peut-être un des meilleurs moyens de lutter contre l'usage des boissons néfastes, à qui, seules, on doit tous les méfaits dont on accuse injustement le vin.

A bonne adresse. — Un jeune homme, qui a plus de prétention que de talent, s'en va montrer, pour avoir son avis, une pièce de vers de sa composition à un écrivain célèbre.

Ce dernier était assis auprès de sa cheminée. Tandis que le jeune poète lisait ses vers, la feuille lui échappe et vole dans le feu. L'auteur se précipite pour la ramasser.

— Laissez, dit le censeur, cette pièce suit sa vocation.